

Offre « cagnotte » Plüm Énergie

1. Grille des tarifs

Pour l'option tarifaire "Base" (sans heure creuse)

Puissance en kVA	Abonnement mensuel TTC	Prix TTC de l'électricité
3	5,74 €	15,08 c€ par kWh
6	8,92 €	14,24 c€ par kWh
9	10,42 €	14,38 c€ par kWh
12	11,96 €	
15	13,50 €	
18	15,27 €	
24	18,41 €	
30	21,79 €	
36	24,46 €	

Pour l'option tarifaire "Heures pleines / heures creuses"

Puissance en kVA	Abonnement TTC	Prix TTC de l'électricité en heures pleines	Prix TTC de l'électricité en heures creuses
6	10,06 €	15,45 c€ par kWh	12,09 c€ par kWh
9	12,25 €		
12	14,26 €		
15	16,12 €		
18	17,83 €		
24	21,84 €		
30	23,53 €		
36	26,39 €		

Les tarifs TTC sont calculés avec le **montant maximum de la TCFE** (taxe sur la consommation finale d'électricité) qui peut être inférieure dans certaines communes ou départements.

Offre « cagnotte » Plüm Énergie

2. Synthèse des conditions générales des ventes

Caractéristiques de l'offre et options incluses	<ul style="list-style-type: none"> • Offre sans engagement • Espace client en ligne permettant de piloter sa consommation • "Cagnotte" accordée à chaque cycle de facturation si la consommation réelle est inférieure à la consommation estimée. Montant correspondant à la valorisation hors toutes taxes de la consommation économisée - limitée à 15% de la consommation réalisée.
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction • Date d'effet : au plus tôt le lendemain de la transmission de la commande à Enedis et au plus tard 10 jours après la demande
Facturation et modalités de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des mensualités du mois M au début du mois M+1 • Facturation suite à chaque relevé réel Enedis (généralement semestriel) • Factures électroniques • Délai de paiement : affiché sur la facture • Modes de paiement : prélèvement bancaire, chèque, espèces
Conditions de révision des prix	<ul style="list-style-type: none"> • Indexation sur les tarifs réglementés de vente • Évolution possible avec un préavis de 1 mois • Application des modifications réglementaires dès l'entrée en vigueur (taxes)
Prestations techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations possibles et prix disponibles sur enedis.fr (catalogue des prestations Enedis)
Résiliation à l'initiative du client	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de prévenance : par email ou courrier indiquant le relevé de compteur de sortie • Délai de prévenance : date d'effet à la demande du client et au plus 30 jours • Résiliation sans frais
Résiliation à l'initiative du fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de prévenance : courrier recommandé avec AR • Délai : 6 semaines
Incidents de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal (minimum 7,50 €)
Dépôt de garantie	<ul style="list-style-type: none"> • Montant : 250€ • Demandé pendant l'exécution du contrat en cas d'incidents de paiement répétés ou avant l'activation du contrat selon les conditions contractuelles
Service clients et réclamations	<ul style="list-style-type: none"> • Courrier : Plüm Énergie - 30 rue Proudhon, 93210 Saint-Denis • e-mail : service-client@plum.fr • téléphone : 09 77 55 80 30